

PRO-PLANTEURS Factsheet : La Professionnalisation des Producteurs et Productrices du Cacao

Introduction

PRO-PLANTEURS est un projet cofinancé par le Conseil du Café-Cacao (CCC), l'Initiative Allemande pour le Cacao Durable (GISCO) et le Gouvernement Allemand, représenté par le Ministère Fédéral de l'Alimentation et l'Agriculture (BMEL) et Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement (BMZ). La première phase du projet (2015-2020) a visé à professionnaliser 20.000 exploitations familiales et leurs 35 sociétés coopératives de cacao dans les régions Est, Sud-Est et Sud de la Côte d'Ivoire. Pendant la deuxième phase (2020-2025) 10.000 familles en plus seront intégrées.

Dans le cadre du projet PRO-PLANTEURS, la **professionnalisation des producteurs, axée sur l'amélioration de la productivité, de la qualité et la préservation de la biodiversité**, a été confiée à l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER). La formation des producteurs et productrices au sein des sociétés coopératives de PRO-PLANTEURS sont organisées à travers l'approche **Champ Ecole Paysan (CEP) et l'Ecole d'Entrepreneuriat Agricole (Farmer Business School ; FBS)**.

Le cacao est cultivé par environ 1.000.000 petits producteurs et productrices en Côte d'Ivoire¹ qui exploitent un à trois hectares de superficies. Les **rendements moyens annuels** des producteurs et productrices ciblés par le projet sont **estimés à 320 kg/ha** d'après l'étude de référence du projet en 2016. Pourtant, **le rendement potentiel peut atteindre les 700 kg/ha, lorsque le cacao est cultivé selon les normes techniques recommandées et jusqu'à 1.200 kg/ha en utilisant en plus des variétés améliorées.**² Les **faibles rendements** sont, d'un côté, dus au vieillissement des vergers, au matériel végétal tout-venant utilisé, aux problèmes de fertilité du sol, et, de l'autre côté, **dus à une faible application des recommandations de Bonnes Pratiques Agricoles** et un **faible niveau d'investissement** dans les exploitations. Cette dernière difficulté soulève le problème de **la mauvaise gestion des revenus du cacao** qui confine les producteurs et productrices de cacao dans un cercle vicieux de paupérisation croissante conduisant souvent à la « mise en garantie » des plantations en contrepartie de modique somme d'argent auprès d'usuriers véreux.

Activités pour la professionnalisation des producteurs et productrices

Champ Ecole Paysan : Professionnalisation par l'application des Bonnes Pratiques Agricoles

Les producteurs et productrices de cacao ont besoin de **connaissances sur les processus biologiques dans les exploitations de cacao** et de faire **des analyses de l'agro-écosystème** de base au sein de leurs exploitations pour **prendre des décisions adéquates de gestion de leurs cacaoyères**. Pour atteindre cet objectif, l'approche Champ Ecole Paysan (CEP) est utilisée par les agents de l'ANADER comme outil de



¹ Groupe de la Banque Mondiale. 2019. Situation Economique en Côte d'Ivoire. Au Pays du Cacao : Comment Transformer la Côte d'Ivoire.

² GIZ/Profiab. 2015. Cacao modèle standard.

vulgarisation des Bonnes Pratiques Agricoles (BPA) à travers une approche participative et d'apprentissage par expérience.

Dans le cadre de la première phase l'objectif assigné à l'ANADER était de former 5.720 producteurs et productrices. La majorité des producteurs et productrices cultivent le cacao selon des standards de durabilité et sont certifiés, pourtant 908 producteurs et productrices ne sont pas certifiés.

Déjà piloté avec succès en Côte d'Ivoire depuis les années 1996, un **Champ Ecole Paysan (CEP)** est une classe sans mur composée d'un groupe de producteurs (20-30) provenant d'une même localité ou de localités voisines qui se réunissent une fois par quinzaine dans une plantation d'un producteur ou d'une productrice dont la superficie minimale est de 0,5 ha (parcelle de démonstration). Guidés par un facilitateur qualifié pendant un cycle cultural, des améliorations peuvent être constatées sur place pendant le cycle. C'est une approche participative et les producteurs et productrices sont encouragés à expérimenter sur leurs propres exploitations et à prendre leurs propres décisions basées sur leurs observations et connaissances. En outre, le CEP permet d'expérimenter de nouvelles options de production.

Après les premières formations, le projet a réévalué et défini les **producteurs et productrices non-certifiés comme principal groupe cible des formations CEP**. Cela permet de ne pas répéter les contenus des formations réalisées dans le cadre des programmes de certification. En plus, **l'accent était mis sur la formation Ecole d'Entrepreneuriat Agricole (Farmer Business School)**.

Ecole d'Entrepreneuriat Agricole : Professionnalisation par une meilleure gestion opérationnelle

L'Ecole d'Entrepreneuriat Agricole vise à **développer les compétences entrepreneuriales des producteurs et productrices, préalable important à l'amélioration des techniques et des investissements dans la production agricole**. L'approche FBS a induit un changement d'attitude chez les producteurs en les sensibilisant aux opportunités de marché, à une **meilleure gestion de leurs revenus, aux moyens d'améliorer leur productivité et leurs revenus familiaux**. Elle vise également une **meilleure nutrition des ménages**.

L'approche Ecole d'Entrepreneuriat Agricole (Farmer Business School ; FBS) était développée par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ). Une **Ecole d'Entrepreneuriat Agricole (Farmer Business School)** accueille généralement 25 à 30 agriculteurs et agricultrices, qui sont formés en cinq matinées successives. La formation se déroule au sein de communautés de producteurs et productrices, sur des sites variés (maisons communales, entrepôts, écoles, salles de réunions de coopératives, concessions de chefs de village, centres de formation à l'agriculture rurale, sous un arbre, à proximité d'un mur en terre permettant de poser des affiches).

Dans le cadre du PRO-PLANTEURS, les formations sont assurées par l'ANADER avec pour objectif de former 16.000 producteurs. 1.500 producteurs et productrices formés étaient suivis et coachés en matière d'application des bonnes pratiques.

Réalisation des activités de BPA et FBS dans le projet PRO-PLANTEURS (phase 1, 2015-2020):

Activité	Total	Dont femmes
Champs Ecoles Paysans installés	229	-
Producteurs/-trices formés aux Bonnes Pratiques Agricoles (BPA)	5 433	551
Producteurs/-trices formés sur les techniques de Plantation et Replantation d'une cacaoyère	383	NA
Producteurs/-trices sensibilisés à la lutte contre la maladie du Swollen Shoot	5 062	NA
Producteurs/-trices formés au Farmer Business School (FBS)	13,220	3,152
Producteurs/-trices suivis et coachés au Farmer Business School (FBS)	1,519	260

Changements opérés et succès réalisés

Avec les formations FFS et FBS, le projet a suscité l'acquisition de connaissance des producteurs sur l'itinéraire technique et les Bonnes Pratiques Agricoles en cacaoculture. Selon un rapport d'ANADER en 2018, 40% des producteurs et productrices formés aux Bonnes Pratiques Agricoles appliquent des technologies essentielles diffusées.

En plus, les producteurs et productrices **prennent conscience d'être « Entrepreneur »** sur leurs propres exploitations. Après, ils connaissent la rentabilité de leurs exploitations et leurs capacités à enregistrer régulièrement les données de leurs exploitations augmente.



L'accroissement de rendement d'environ 62% de 323 kg/ha en 2016 à 523 kg/ha en 2019 avec la moitié des ménages bénéficiaires ayant eu une productivité de 500 kg/ha en 2018%19 ou plus (PRO-PLANTEURS étude finale, 2020) suscite beaucoup d'espoir dans l'accroissement continu des productivités des producteurs et productrices.

Facteurs de succès



Premièrement, le **suivi régulier** des activités sur le terrain par les partenaires du projet et des agents suscite beaucoup de motivation des producteurs, des dirigeants des sociétés coopératives et des prestataires dans la mise en œuvre des activités et dans leur application.

La formation sur la production de plants issus de sauvageons pendant le CEP et leur transposition dans les exploitations permettent aux producteurs d'être capables de s'approvisionner facilement en plants d'arbres d'ombrage sans grande difficulté ; ce qui améliore les BPA.

Finalement, la connaissance de la rentabilité des exploitations agricoles contribue beaucoup à la **prise de conscience des producteurs en tant qu'entrepreneur et les oriente dans la réalisation de leur investissement.**

Témoignages

« Avant le projet PRO-PLANTEURS, on a fait le travail sans savoir comment le faire. On ne savait pas les besoins du cacaoyer et du sol. Aujourd'hui, j'entre dans un champ de cacao et je remarque en même temps tout ce qu'il faut faire et tout ce qui n'est pas en bon état. »

M. Drissa TRAORE, producteur de cacao sur 2 hectares de cacao, société coopérative SCAMA à Ayamé, Aboisso



« Après les formations des producteurs en *Entrepreneuriat Agricole et Champs Ecole Paysan*, le rendement de nos cacaoculteurs est resté pratiquement le même, mais les espaces pour les cacaoyers sont devenus plus petits, bien définis, mieux entretenus, bien taillés et puis mieux aérés qui favorisent les plants à produire plus. Ainsi, on a observé une amélioration de productivité par hectare. »

M. Heinand Cyriaque Didier AMOI, Directeur de SCOOPACA COOP CA, Amélika



Contraintes et leçons apprises pendant la mise en œuvre



Sur l'ensemble des sociétés coopératives et leurs producteurs et productrices, on a appris que **l'alphabétisation** des producteurs et productrices est un facteur important à la vulgarisation efficace des outils de leur professionnalisation. Il est par conséquent indispensable d'inculquer l'alphabétisation fonctionnelle aux producteurs avant les formations FBS. Pour l'heure des formations en langue locale sont diffusées, mais cela ne permet pas de résoudre de façon efficace le problème que beaucoup des producteurs et productrices ne renseignent pas des données de l'exploitation après la formation.

Une autre difficulté est le **faible taux d'application effective des formations** en raison du manque de main d'œuvre et de l'insuffisance de moyens financiers pour la réalisation de certains investissements et dépenses de fonctionnement ainsi que des grandes superficies de certains producteurs et productrices, pouvant atteindre les 10 à 20 hectares. Quelques-unes des solutions développées par le projet PRO-PLANTEURS est une mise en place des **Unités de Services dans la cacaoculture** (voir PRO-PLANTEURS Factsheet : Unités de Services des Jeunes Entrepreneurs) aux producteurs et productrices et une **mise en relation des institutions de micro-finance et les sociétés coopératives**.

Le **faible taux de participation enregistré** aux sessions de formation sur les CEP par certains producteurs et productrices est issu principalement de ceux des sociétés coopératives déjà certifiées, parce qu'ils ont déjà participé à des interventions similaires. Pour ce faire, le projet PRO-PLANTEURS a privilégié dans sa seconde intervention à partir de 2018 l'approche CEP pour les sociétés coopératives non-certifiées.

L'implication insuffisante des dirigeants des sociétés coopératives dans la mobilisation des membres pour la participation aux sessions de formations a été une des contraintes majeures pour le succès des formations. **Lorsque la société coopérative ne s'approprie pas le projet, l'exécution devient très difficile.** L'implication des dirigeants au processus d'identification et de planification des formations permet de mieux organiser les sessions de formation. Par ailleurs, certaines sociétés coopératives sont prêtes à contribuer financièrement aux coûts des formations de leurs membres, car celles-ci ont compris qu'une bonne formation de leurs membres est la porte de prospérité et de pérennité de leur société coopérative.

Finalement, la capacité de certains à produire eux-mêmes des arbres d'ombrage à base de sauvages et à les planter dans les plantations témoignent de leur volonté à pratiquer l'agroforesterie.

PRO-PLANTEURS est un projet commun de



Ministère fédéral
de l'Alimentation
et de l'Agriculture

Ministère fédéral de la
Coopération économique
et du Développement

Publié par :

Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Sièges de la société
Bonn et Eschborn, Allemagne

GIZ Abidjan
01 BP 7172 Abidjan 01, Côte d'Ivoire
T +225 22 43 43 92
F +225 22 43 43 95
E info@giz.de
I www.giz.de

Responsable

Sonia Lehmann, Abidjan

Crédits photos/Sources:
GIZ/PRO-PLANTEURS

La GIZ est responsable du contenu de cette publication.

Abidjan 2021